

Inclusion, exclusion sociale et politique de la ville

Rachid Othmani

Département: Droit Public, Centre des Etudes Doctorales,
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales, Université Mohamed 5 souissi, Rabat, Maroc

Copyright © 2015 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the ***Creative Commons Attribution License***, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: Urban growth is one of the most striking phenomena of our contemporary societies. The urban course is accelerating. Cities emerging everywhere and take various forms: small large cities, megacities... with their share of problems and difficulties: Integration, development, security, mobility, accessibility, safety, cohesion and solidarity. Public policy integration and development are struggling to form a strategic long-term vision to settle the crisis while degraded areas. This is the logic of urgency that characterizes these policies. And the urgency is the by-product of unconsciousness and lack of accountability in urban planning.

She never used to provide definitive and lasting solutions to social inclusion objectives.

What to give a political dignity to people who feel stigmatized forced into relegation and individual and collective despair of life?

KEYWORDS: policy city ; Inclusion ; Exclusion ségrégation ; participation ; social mix.

RESUME: La croissance urbaine est l'un des phénomènes les plus marquants de nos sociétés contemporaines. La course urbaine s'accélère. Les villes émergent de partout et prennent des formes variées : petites, grandes, métropoles, mégapoles... avec leur lot de problèmes et de difficultés : Intégration, aménagement, sécurité, mobilité, accessibilité, sûreté, cohésion et solidarité. Les politiques publiques d'intégration et de développement ont du mal à former une vision stratégique à long terme en vue de régler définitivement la crise de tous les espaces dégradés. C'est la logique d'urgence qui caractérise ces politiques. Et l'urgence n'est que le sous-produit de l'inconscience et de l'absence de responsabilité dans l'aménagement urbain.

Elle ne permet jamais d'apporter des solutions définitives et durables aux objectifs d'intégration sociale.

Que faire pour redonner une dignité politique aux gens qui s'estiment déconsidérées, acculés à la relégation et à une désespérance individuelle et collective de vie ?

MOTS-CLEFS: politique de la ville ; inclusion ; Exclusion ; ségrégation ; participation ; mixité sociale.

INTRODUCTION

Nous sommes dans un monde urbain. La civilisation contemporaine est urbaine. Quittant la condition rurale, l'Homme s'est urbanisé en se regroupement dans les villes avec ses semblables. La ville est devenu son présent, son espace, son aire d'action. Ce qui frappe certainement le plus, c'est que la ville est partout, sous nos pas et dans nos esprits. « L'homo – urbanus » semble vouloir et pouvoir devenir le nouveau maître du monde.

La ville tendrait à se diluer dans la compagne, à se distendre en elle, au point de la cannibaliser et peut être aussi de se perdre. Tout devient ville. Au bout du compte, plus rien n'est ville. Quant au citoyen, du statut de résident, il passe à celui de passant. Il se fait, en fonction de ses désirs, consommateur d'espace. Il 'Zappe' d'une zone à l'autre, selon qu'il veut consommer de l'habitat, du travail ou des loisirs. Les territoires s'érodent et avec eux ce sont les identités qui parfois ont du mal à se trouver.

La ville c'est le lieu où se façonne l'histoire, c'est le lieu emblématique où s'affrontent les classes et où se jouent les grands intérêts. C'est le lieu des révolutions et de la diffusion des idées, le lieu où tout s'accélère, un incubateur d'accélération sociale et donc un lieu d'innovation.

Aujourd'hui les villes se trouvent devant de nombreux défis à relever : s'adapter aux mutations du système productif, maîtriser l'expansion urbaine, promouvoir la citoyenneté et favoriser la cohésion et l'intégration sociale et accentuer les exigences du développement humain durable.

Le manque de prise en considération par les pouvoirs publics se voit proclamé comme l'étendard d'une fraction de la population déconsidérée, oubliée.

Cette population de seconde zone gronde, elle s'ennuie, elle cherche à se faire entendre. On assiste à des fractures sociales, la crise de l'Etat providence, l'affaiblissement des structures de sociabilité. L'Etat est impuissant pour imposer ses choix, on assiste à une crise de gouvernabilité.

Les expériences en matière de politique urbaine n'ont engendré que des inégalités et des exclusions. Et par conséquent la cohésion sociale fait défaut. Cette cohésion qui est comprise comme étant ce qui permet d'assurer le lien social, ce qui cimente les composantes de la société.

A ce constat tragique, fruit d'une situation initiale inégalitaire, de conditions d'intégrations inappropriés, d'erreurs politiques certainement, on semble répondre aujourd'hui par un terme: celui de la politique de la ville.

Il s'agit d'une politique publique où les fonctions régaliennes de l'Etat ont été doublées pour les fonctions économiques et sociales.

En effet, la politique de la ville désigne la politique mise en place par les pouvoirs publics afin de revaloriser les zones urbaines en difficulté et réduire les inégalités entre les territoires.

Et c'est justement ces inégalités qui donnent lieu à l'exclusion sociale et à l'insécurité.

D'ailleurs la misère et l'insécurité semblent s'être notamment emparées de plus d'une ville contemporaine dans la droite ligne de l'histoire urbaine et plus généralement de la société dans son ensemble.

En l'espèce la ville est bien plus le révélateur d'une réalité qui ne lui est pas propre que l'expression d'une vérité qui lui serait intrinsèque et cela même si la ville peut donner à la pauvreté et à la violence les moyens d'un développement par un phénomène de concentration et de réaction en chaîne.

La question qui se pose est : dans quelle mesure on peut dire que l'échec des politiques urbaines a donné lieu à l'exclusion et à l'insécurité ?

Et dans quelle mesure la politique de la ville peut donner lieu à la mixité sociale pour un développement humain durable ?

1 CONTEXTE D'EMERGENCE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

La crise de logement, la crise économique et aussi le processus migratoire étaient les causes qui ont poussé les pouvoirs publics peu à peu à prendre conscience des enjeux d'intégration qui se posent à la société.

Ces éléments dessinent peu à peu des espaces qui, de territoire de transition deviennent des territoires d'exclusion renforcés par des processus de concentration de populations précarisées.

C'est dans ce contexte qu'apparaît une nouvelle forme de problèmes sociaux : l'exclusion.

1.1 ECHEC DES POLITIQUES URBAINES ET EMERGENCE DE L'EXCLUSION SOCIALE

Le terme d'exclusion sociale se rapportait à l'origine à des catégories de gens qualifiés de « cas sociaux » qui ne bénéficiaient d'aucune protection sociale. Les réalités évoluent, le terme revoie peu à peu à un processus de « désintégration sociale », dans le sens d'une rupture progressive des relations entre l'individu et la société. Cette rupture résulte d'une double crise : crise du lien social (déclin des institutions d'encadrement ou de représentations collective comme l'école, l'Etat, les syndicats) et crise de l'emploi. Donc l'exclusion c'est l'ensemble des mécanismes et des processus de rupture de ce lien social.

L'exclusion met en cause la société dans son ensemble.

Alain Touraine, sociologue considère le société comme « duale ». Auparavant l'apposition était verticale « ceux d'en haut contre ceux d'en bas » cette apposition, quoique basée sur un rapport dominant / Dominé, permettait une identification collective et positive. Elle s'inscrivant également dans une logique d'interdépendance. Avec l'exclusion, il s'agit d'une opposition horizontale, « ceux de dedans face à ceux de dehors » dans ce cas aucune identification n'est possible et le processus à l'œuvre est celui de la différenciation.

L'exclusion est le produit d'un défaut de cohésion sociale globale.

Si le processus d'exclusion peut toucher tout individu, il se cristallise plus particulièrement sur certaines populations et sur certaines zones géographiques, à savoir plus particulièrement les villes concentrant des quartiers d'habitat populaire. On constate donc une double fracture : fragmentation urbaine et sociale.

Toutes ces situations vont faire des quartiers d'habitat populaire des territoires d'exception, cumulant les difficultés structurelles d'un urbanisme rapide et monofonctionnel et les difficultés sociales des résidents.

Ces nouvelles formes d'exclusion et la concentration sur certains espaces de populations paupérisées et / ou fragilisées ont nécessité une transformation des politiques publiques considérant les modalités d'action en vigueur (travail social individuel) comme inopérantes.

A la création de ces dispositifs d'exception il paraissait alors indispensable aux professionnels de rompre avec le travail social traditionnel. L'approche se voulait locale, à l'échelle des quartiers en difficulté dans une logique de zonage territorial, mais aussi partenariale. C'est ainsi qu'est née ce qu'on appellera par la suite : « **La politique de la ville** ».

1.2 LA VILLE ET LA NAISSANCE DE LA SEGREGATION SOCIO-SPATIALE

Il faut noter également que la ville est aussi un espace de ségrégation. Cette dernière en effet, consiste à mettre à part, et séparer des groupes sociaux.

La séparation de la ville en différents espaces, marqués par des résidents de niveau socio-économiques différents n'est pas nouvelle. L'opposition entre quartiers bourgeois et quartiers populaires a toujours existé, l'élément nouveau réside dans la forme, l'amplitude et la visibilité de cette spécialisation des espaces urbains.

Le lieu de résidence agit aujourd'hui comme un marqueur social. plusieurs facteurs peuvent expliquer ce séparatisme entre classe supérieures et pauvres :

- D'une part, on a assisté à une forme de « Ghettoïsation par le haut », les élites mobilisant leurs ressources pour se mettre à l'écart, en recourant à des stratégies d'évitement.
- De l'autre, la répartition des logements sociaux sur le territoire est très inégale. ils sont concentrés dans certains zones urbaines et non répartis sur l'ensemble du territoire.

Ainsi la concentration de familles pauvres est un phénomène par défaut dans lequel ne rentre aucune stratégie active. Elle est subie et entraîne un sentiment de relégation et de non reconnaissance. En effet les habitants des quartiers d'habitat populaire ont peu à peu eu le sentiment de non reconnaissance conduit à une défiance envers les politiques et les pouvoirs publics.

1.3 L'APPROCHE SECURITAIRE DANS LA POLITIQUE DE LA VILLE

Sur le plan sécuritaire, tout au long de l'histoire des villes, les citadins ont entretenus un dialogue avec la peur, la ville n'est pas et n'a jamais été un havre de paix.

Des zones concentrent plus que d'autres la misère sociale et la violence, et sont désertées par ceux qui en ont les moyens. Pour certains **la violence** se formule comme **un moyen de survivre, pour d'autres comme un moyen d'expression, pour d'autres aussi comme un moyen de rébellion, pour d'autres encore un moyen de domination.**

La sécurité est un droit fondamental consacré implicitement par la déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789. Et donc la sécurité va s'imposer avec une force renouvelée dans les dernières décennies, particulièrement un lien avec le milieu urbain.

Par sécurité il faut entendre l'ensemble des moyens destinés à prémunir les citoyens des dangers résultant d'activité humaine, industrielle, scientifique, environnementale, urbaine, sanitaire, alimentaire, terroriste ou autre.

L'agenda politique ne peut plus faire l'impasse sur les questions sécuritaires et forcément sur la sécurité dans les quartiers. La politique de sécurité trouve d'ailleurs à s'intégrer dans la politique de la ville.

Et donc « d'une idéologie sécuritaire qui valorise la répression », on va passer à une volonté « d'établir un juste équilibre entre la répression et la prévention et de produire de la solidarité ». D'où l'importance de l'intégration des politiques de sécurité dans la politique de la ville.

La sécurité s'affiche nettement comme une priorité à travers, par exemple, les contrats locaux de sécurité, établis en France depuis les années 80.

Il est certain que l'insécurité ne peut que mobiliser les politiques publiques et l'ensemble des acteurs y compris les habitants des quartiers reconnus comme à risque.

La lutte contre l'insécurité passerait de surcroît par plus de mixité sur les territoires. Ce n'est pas en s'enfermant entre soi que l'on se garantit à coup sûr de toute violence.

L'enfermement volontaire ne construit jamais des murs assez hauts pour communier avec le risque zéro et les murs aiguissent les violences en ce qu'ils montent les communautés les unes contre les autres en opposant les « in » et les « out »

Quant à la ségrégation non choisie, elle construit ses propres murs, fussent-ils virtuels, elle accroît en sus le sentiment d'exclusion et la violence en réponse. la violence peut devenir un moyen de dire son désir de participer au mouvement de la société pour ceux qui ont le sentiment d'être placé dans une société qui se construirait sans eux. « vivre vraiment en société c'est avoir le droit d'entrer en relation avec tous ses autres membres avec tous ses produits, avec toutes ses institutions, dans tous ses débats.

Et face à ce constat, les pouvoirs publics ne peuvent agir par des traitements homéopathiques, il faut par contre un remède de cheval.

Les politiques publiques pour mettre fin à l'exclusion sociale et à l'insécurité été toujours confrontées à un problème de dosage. Ce qui entraîne en permanence des actions faites de bricolage et de rattrapage et à chaque fois, il y a un train de retard si ce n'est une gare, c'est dans ce contexte que la politique de la ville veut « restructurer » voire « reconstruire » une ville « mal faite »

Ce qui nécessite une politique verticalement locale d'ailleurs la politique de la ville est une démarche négatrice de la logique centralisatrice.

2 LES FONDEMENTS ET LES ENJEUX SOUS JACENTS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Chercher à comprendre la ville, c'est vouloir comprendre son émergence, sa nature, sa localisation, son fonctionnement, son développement, ses rapports avec d'autres espaces et son rôle dans les grands problèmes économiques et sociaux.

Les préoccupations actuelles de la ville se rattachent à des problèmes urbains concrets et complexes d'où la nécessité de la réinvention d'autres politiques publiques pour maîtriser l'évolution incertaine de la ville et les difficultés inhérentes à la croissance urbaine, d'où l'avènement de la politique de la ville.

La politique de la ville est une politique initié par l'Etat, elle s'efforce de mobiliser des moyens financiers, et humains pour réduire les difficultés des territoires en crise et recréer des liens avec la ville.

Elle résulte d'une impulsion de l'Etat, même si le partage de cette politique est de plus en plus le fait des collectivités territoriales. La base de ce partenariat est la contractualisation entre acteurs publics.

D'ailleurs les collectivités territoriales devenues les acteurs de développement sont appelées à ce titre à prendre en charge autant le volet économique que l'aspect social de leurs développements.

La politique de la ville est une politique innovante dans la mesure où elle repose sur la démarche contractuelle, l'action globale de proximité et l'implication des habitants.

Contractualiser entre acteurs publics, agir transversalement entre administration sectorielles, impliquer massivement les associations dans la gestion urbaine... sont autant de modes d'interventions repris dans d'autres champs de l'action publique.

2.1 LES FONDEMENT DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

La politique de la ville repose sur les caractéristiques suivantes :

Une politique globale : on parle aussi de politique transversale, prenant en compte tous les aspects de la vie quotidienne, l'action de ceux qui agissent dans ce domaine doit être coordonnée. Cela suppose une cohérence d'action entre les services des collectivités, de l'Etat, des différents partenaires, des associations, des différentes personnes privées impliquées dans la politique de la ville, et ceci rentre dans le cadre de l'administration de proximité qui est l'ensemble des services publics dont l'objectif est de rapprocher fonctionnellement l'administration publique de l'habitant.

Une politique interministérielle : En plus du ministère de référence, tous les ministères sont concernés chacune dans son domaine de compétence. La réussite de la politique de la ville dépend de la capacité de chaque ministère concerné à mobiliser ses services et à assurer la cohérence de cette mobilisation avec ceux des autres administrations.

Une politique contractuelle : elle passe par l'engagement convergent du maire, du représentant de l'Etat ainsi que d'autres collectivités et institutions.

Une politique locale : adaptée aux conditions économiques et sociales du territoire. En effet au-delà d'une apparente homogénéité des territoires, tous les quartiers ne souffrent pas des mêmes difficultés, ni avec la même intensité.

L'action est donc adaptée aux situations locales identifiées à partir de diagnostics et/ou d'observatoires locaux.

Une politique territoriale : la politique de la ville se base sur un système de zonage, par lequel le « quartier » est devenu une catégorie de l'action publique.

L'action de la politique de la ville s'adresse aux quartiers en crise, mais pour éviter les problèmes de stigmatisation liée au zonage et compte tenu de la « zone » de pertinence de certains enjeux comme l'emploi, la politique de la ville se décline de plus en plus sur différentes échelles. (Quartier, ville, agglomération).

Une politique participative : une politique qui prône le fait d'associer les habitants aux décisions qui les concernent. La participation des habitants est une des injonctions fortes de la politique de la ville, afin de palier au sentiment de relégation.

2.2 LES ENJEUX DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

Pour ce qui est des enjeux de la politique de la ville, il est évident que la mise en œuvre de cette politique s'accompagne d'enjeux, qui pour certains du fait de leur récurrence prennent parfois un caractère incantatoire, il en est aussi de la question de la mixité sociale, la participation des habitants et la place des associations.

D'abord, pour la mixité sociale, elle est perçue comme un idéal, un objectif à atteindre comme remède à « la question urbaine », est-ce à dire que l'Etat a pris conscience que la pauvreté et l'exclusion ne sont pas dues à des facteurs purement économique mais à une conception de l'action politique.

En effet, obtenir le retour des classes moyennes dans les quartiers d'habitat populaire permettrait d'exercer un « effet d'entraînement » sur les habitants.

Dans les politiques publiques, elle est mise en avant comme un moyen de lutter contre la ségrégation territoriale, la spécialisation et la relégation des territoires en difficultés, mais aussi comme un moyen d'éviter le repli identitaire voire communautaire, de ces mêmes territoires.

Ainsi cette notion part du présupposé « souvent non explicite » que le fait d'être côté à côté crée un lien social de manière quasi automatique. **Ainsi on fait comme si la proximité spatiale permettait d'occulter la distance sociale et de créer, des lieux de relation entre les individus et donc le « vivre ensemble ». La réalité est toute autre.**

Le principe de séparation, de ségrégation (voire de « distinction ») a toujours prévalu et continue de prévaloir notamment pour ceux qui en ont le choix. L'expérience montre que la cohabitation imposée n'aboutit pas forcément à du lien mais peut générer des tensions et des conflits de voisinage.

Cette notion de mixité sociale est présente dans le cadre législatif, mais plus souvent sous un angle prescriptif (voire injonctif) qu'opérationnel, ne faisant jamais l'objet d'une définition claire.

Les questions auxquelles ne répondent pas les différentes lois et plans en faveur du développement social urbain sont :

- A quelle échelle cette mixité doit se faire (cage escalier, rue, îlot, quartier, commune...)?
- A quel moment estime-t-on que l'idéal de mixité est atteint ?

Le paradoxe réside toutefois dans le fait que les quartiers d'habitat populaire sont désignés pour leur absence de mixité sociaux, alors qu'aucun autre territoire n'accueille une telle diversité de populations.

Ensuite pour ce qui est de la participation des habitants, elle est inscrite depuis l'origine dans les procédures et dispositifs de la politique de la ville. L'idée de faire des habitants des acteurs actifs de la politique de la ville n'est pas une nouveauté, ce que leur participation non seulement donne la légitimité aux actions mais encore leur assure une plus grande efficacité, pour que cette population ne soit plus dans une situation du type « hors société ».

Elle est alors posée comme une condition à la signature par l'Etat des contrats de ville et positionnée comme étant au cœur de la politique de la ville.

Les objectifs de cette injonction forte à la participation sont de trois ordres :

- Restaurer la crédibilité et la légitimité de l'action publique.
- Valoriser les initiatives d'habitant, modifier les relations professionnels/ habitants, améliorer l'image de soi.
- Moderniser les services publics, afin de renforcer les conditions d'accès aux droits et mieux répondre aux demandes des usagers.

Mais la participation des habitants se heurte dans sa mise en oeuvre à de nombreuses difficultés comme la peur du politique car la participation est à la fois souhaitée et redoutée (peur d'un contre-pouvoir) et également la participation à un problème de sens, en effet le terme de participation est utilisé pour désigner différents types de mobilisation (implication, information, concertation)

Enfin, s'agissant de la place des associations ces dernières jouent un rôle primordial dans la politique de la ville : acteurs de terrain, les associations oeuvrant pour la politique de la ville sont des partenaires de cette politique.

Cette notion de partenariat est au cœur de leur positionnement. Pour autant les associations sont libres de s'organiser comme elles le souhaitent et de mener les actions qui leur semblent pertinentes. Elles n'ont à rendre des comptes aux institutions qu'à partir du moment où elles sont sollicitées et obtiennent des subventions publiques.

En tout état de cause la démocratie participative via les associations pourrait constituer une solution à la division fonctionnelle croissante de la société, attendu qu'elle pourrait être en mesure de corriger les anomalies et les distorsions que rencontre aujourd'hui la ville.

POUR NE PAS CONCLURE ...

La difficulté à définir les objectifs de la politique de la ville provient en grande partie du fait qu'elle poursuit deux buts fondamentaux qui ne sont pas forcément convergents :

- Les actions visant à améliorer les conditions de vie dans les territoires de la politique de la ville : il s'agit notamment des travaux de rénovation et d'aménagement urbain, des actions de gestion sociale de proximité, des programmes visant à renforcer la présence des services publics dans ces quartiers et à y développer des actions de médiation sociale et de prévention de la délinquance.
- Les actions destinées à améliorer la situation personnelle des habitants de ces territoires. Relèvent de cette catégorie les efforts faits pour lutter contre le chômage dans ces quartiers et pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle, les actions en faveur de l'intégration, de l'éducation et de la formation et de la santé.

Le succès de ce deuxième type d'action offre la possibilité aux habitants dont la situation personnelle s'est améliorée, de quitter les quartiers prioritaires, qui sont ainsi privés des effets bénéfiques des actions menées, surtout si les partants laissent la place à de nouvelles familles présentant des problèmes d'exclusion.

Vaut-il mieux traiter les lieux ou s'occuper des gens ? Question transversale et omniprésente quand on interroge la politique de la ville. En France (à la différence d'autres pays) le choix a été de traiter les deux à la fois, au risque de ne parvenir ni à l'un, ni à l'autre comme semble l'indiquer les nombreuses interpellations de cette politique.

Marie-Christine JAILLET considère que « répondre à cette question dépend de qui la pose. Pour ceux qui ne vivent pas dans ces quartiers, c'est probablement leur existence même qui pose problème. Il y a alors un bénéfice certain à traiter des lieux. Par contre, ce qui pose problème à ceux qui y vivent, c'est moins les lieux que la situation qui leur est faite, et en particulier leur difficulté à trouver une place dans une société qui ne leur en fait guère, et ce quels que soient les efforts qu'ils déploient. Dans ce cas, la priorité consiste moins à traiter les lieux qu'à développer des politiques susceptibles de lutter efficacement contre les inégalités et les discriminations et à redonner du pouvoir aux gens sur leurs conditions de vie et leur destin. »

Les orientations actuelles des politiques de la ville s'inscrivent dans une ambition urbaine résolument orientée vers l'avenir et ayant comme objectif de réduire la fracture urbaine.

La place du citoyen est considérée comme essentielle dans cette politique, car il s'agit de recréer dans la ville de la vie, de l'espoir, de la solidarité, de la réhabilitation, du lien social, c'est-à-dire de reconstruire un nouveau projet urbain qui réconcilie le citoyen avec son espace. nous nous sommes plus dans une logique de réparation ou de bricolage, mais dans un processus dynamique d'intégration et de durabilité, comme le disait le philosophe français, M Blodel : « l'avenir ne se prévoit pas, il se prépare », Il ne se fait pas dans l'attente tout en étant inactif, mais dans la capacité des décideurs publics à définir des repères collectifs et à projeter les fondements d'un « mieux vivre collectif », selon une démarche prospective et durable et des politiques mus par des grandes ambitions et une grande clairvoyance entreprise et adaptée, au plan local, par des acteurs concernés, évolutifs et talentueux, donnant une fois raison à Vauvenargues : « **pour savoir ce qu'il faut faire, il faut du génie, pour savoir comment le faire il faut du talent, mais pour le faire il faut de la vertu** ».

REFERENCES

- [1] Ali Sedjari, « Gouvernance réforme et gestion du changement ou quand le Maroc se modernisera », édition L'harmattan, 2008, page 69.
- [2] Thierry paquot, « Homo urbanus, essai sur l'urbanisation du monde et des mœurs », édition du Félin, 1990, page 177.
- [3] Florence tourette, « Développement social urbain et politique de la ville », édition Gualino 2005, Page 19.
- [4] Abderrhmane Zanane, « Administration de proximité et cohésion sociale ». (Texte récnis) UN5S. Rabat/ Fondation Hanns seidel. (Allemagne), 2012, Page 9.
- [5] Florence tourette, « Développement social urbaine et politique de la ville ». Edition : GUALINO, 2005, Page 49.
- [6] Jean Yves Boursier, « pauvreté et exclusion, questions de noms et question des inégalités, in pauvreté et richesse : perspectives économique et philosophiques », édition le fennec, 2010, p 35 et S.
- [7] Eric Maurin, « le ghetto français, enquête sur le séparatisme social », Paris, édition seuil, 2004, P95.
- [8] Delumeau Jean, « la peur en accident, une cité assiégée », Paris, édition Fayard coll « plurielle », 1996, P 607.
- [9] Amal MECHERFI, « administration de proximité et cohésion sociale » textes réunis, FSJES rabat et fondation HANNS SEIDEL, 2012, p.55.
- [10] Cubero José, « l'émergence au cœur de la fracture sociale des baulieues », Toulouse, édition Privat, 2002, p 125.
- [11] Ali Sedjari, « Gouvernance réforme et gestion du changement ou quand le Maroc se modernisera », édition L'harmattan, 2008 p 125.
- [12] Gleizal Jean jacques, « l'Etat, les collectivités locales et la sécurité : concepts et politiques, cahiers de la sécurité intérieure », 2^{ème} trimestre, année 1994, N° 16, P 13-23.
- [13] Jean pierre Gaudin, « le démocrate participative », édition armant collin, paris, année 2007, p 17.
- [14] JAILLET Marie-Christine, « la politique de la ville en France : histoire et bilan » in regards sur l'actualité N° 296 décembre 2003, p 23.
- [15] Ridha chennouli, amartha sen et la question du développement, p 97, et danielle Zwartoedt. Pauvreté et personne chez john rawls et amartha sen, p 81 in ali benmakhlouf (dir), Pauvreté et richesse : perspectives économiques et phitoscopliques, édition le Fennec, Casablanca, année 2010
- [16] Jacques Danzelot « quand la ville se défait » paris, édition seuil, année 2006, 1901 p.
- [17] Florence tourette, « Développement social urbaine et politique de la ville ». Edition : GUALINO, 2005, P 51.